

# Le XIVme cours de vacances suffragiste

Autor(en): **H.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 384

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260775>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aient été arrêtées, notre Comité n'a pas chômé durant ces quatre jours de session. Il a pourtant encore trouvé le temps d'entendre deux rapports sur des activités en relation avec la S. d. N.: celui de M<sup>lle</sup> Manus sur les travaux du Comité International féminin pour le Désarmement, et celui de M<sup>lle</sup> Gourd sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. et le B. I. T.; il a discuté la question de la nationalité de la femme mariée, telle qu'elle allait se poser devant le Comité des organisations féminines, de façon à pouvoir donner des instructions très précises à ses représentantes; et il a réglé plusieurs questions d'administration intérieure. Le temps nous a manqué malheureusement pour prendre contact avec cette vie féministe anglaise toujours si active et intéressante, et il en est parmi nous qui doivent ainsi remettre d'un voyage à Londres à l'autre des visites projetées et promises à diverses organisations — sans parler des musées, des théâtres, des expositions, des jardins londoniens qui sont pour d'autres jouissant de plus de loisirs que des suffragistes en session! Il nous fut donné cependant d'entendre du Shakespeare dans un théâtre dirigé par une femme, de participer à une réception dans le cadre gothique de ce Crosby Hall dont la Fédération des Femmes universitaires a su s'assurer la propriété, et enfin de rencontrer, dans ce véritable palais de la jeune fille que vient d'ériger les Unions chrétiennes des Jeunes Filles dans Russel Street, cette femme d'incroyable énergie qu'est Helen Keller, cette Américaine sourde-muette et aveugle depuis l'âge de 18 mois, et qui, grâce au dévouement et à l'ingéniosité de deux institutrices hors ligne, a pu faire des études universitaires complètes. Comme l'a dit Miss Sterling, lorsqu'elle a remercié Miss Keller au nom des organisatrices, c'est là un bel exemple de courage et de volonté dans lequel chacun peut trouver une leçon d'optimisme persévérant, nécessaire plus que jamais à l'époque que nous vivons.

E. Gd.

## Le XIV<sup>ème</sup> Cours de Vacances suffragiste

Le XIV<sup>ème</sup> Cours de Vacances, organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, a eu lieu cette année au Mont-Soleil sur St-Imier (Jura bernois). Dans un décor qui aurait pu être charmant, si le soleil avait bien voulu se mettre de la partie, une trentaine de femmes et de jeunes filles ont travaillé comme des écolières, pendant une semaine. Chaque matin, nous nous sommes réunies autour d'une longue table, et sous la présidence en allemand, de M<sup>lle</sup> Grütter et en français de M<sup>lle</sup> Leuch, nous avons fait une série d'exercices pratiques pour apprendre à diriger une assemblée ou un Comité, à conduire une discussion, à rédiger des procès-verbaux ou des articles de journaux.

Chaque jour aussi, des conférenciers sont venus nous parler. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous les remercions ici. Pour les entendre, les dames de St-Imier prirent souvent le funiculaire et vinrent renforcer notre groupe. Nous eûmes ainsi le plaisir d'avoir au milieu de nous M<sup>lle</sup> Moutet, femme du Conseiller d'Etat bernois, qui nous lut un travail préparé par son mari, celui-ci ayant été obligé de s'absenter. Ce travail traitait de la collaboration des femmes dans les activités de tutelle. Il fut appuyé par M. Stauffer, tuteur général à Bienne, qui avait bien voulu accompagner M<sup>lle</sup> Moutet. M<sup>lle</sup> Aeberhard, de l'école ménagère de Choidez, nous parla de l'ouvrière chômeuse dans l'hortologie et son orientation vers le travail ménager. Grâce à elle, nous avons entretenu les difficultés dans lesquelles se débat la population jurassienne. Avec M<sup>lle</sup> Buttes (Genève), nous avons abordé les grandes questions de l'éducation internationale et avec M<sup>lle</sup> Dorä Schmidt (Berne), celles du travail à domicile. Enfin, les assistantes de police de quatre de nos grandes villes sont venues nous parler de leurs expériences.

L'atmosphère du Cours de Vacances a été très gaie. De charmantes heures de délassement nous ont été offertes et la bonne humeur a régné tout le temps. Un soir, quatre suffragistes, l'une d'elles au volant de son auto, partirent pour une conférence de propagande à Delémont. Sur le chemin du retour, très tard dans la nuit, elle furent arrêtées par un gendarme, car un des phares de l'auto ne fonctionnait plus bien. Grand émoi de nos propagandistes, partagées entre la crainte de ne pouvoir rentrer au Mont-Soleil et celle de payer une amende! Le gendarme, heureusement se montra aimable et les laissa repartir, en leur recommandant la prudence. Il ne s'était sans doute pas aperçu à quelles dangereuses révolutions, il avait à faire!

Le contact avec la population de St-Imier a été des plus sympathiques. Nous devons remercier M<sup>lle</sup> Gazel, présidente du groupe suffragiste de Saint-Imier, qui s'est dépensée sans compter, ainsi que les membres de son association et les Eclaircisseurs. Et nous ne voulons pas oublier la directrice de l'Hôtel du Mont-Soleil, qui nous a reçues et soignées si maternellement.

Nous dirons aussi que le contact entre Confédérées a été très-bienfaisant. Si nos députées de différents cantons, se rencontrent à Berne, plusieurs fois par an, il n'est pas donné très souvent aux futures électriques d'échanger leurs idées. Le Cours de Vacances est une occasion unique de rapprochement et de bonne entente. Aussi le recommandons-nous chaudement à celles qui n'y ont pas encore été. Pour beaucoup de femmes, cette semaine de travail intellectuel, souvent difficile à cause de l'emploi des deux langues, est quand même une semaine de vacances, qui les distrait de leurs occupations habituelles et leur permet d'aborder des idées d'intérêt général, trop souvent absentes de leur vie familiale. Et pour celles que préoccupe avant tout la question du suffrage, c'est un grand stimulant, que d'appréhender ce qui se fait à ce sujet dans d'autres cantons et de se sentir entourées de sympathie et de compréhension.

H. G.

## Correspondance

Nous avons reçu la lettre suivante, qui a été adressée à tous les journaux de Genève, et publiée par plusieurs d'entre eux:

Genève, le 6 juillet 1932.

Monsieur le Rédacteur,

Il faut que vos lecteurs sachent que le vote du Grand Conseil, le 25 juin dernier, refusant aux femmes les droits politiques, a causé à un grand nombre d'hommes et de femmes, de toutes conditions et d'opinions très diverses, une douloureuse surprise.

En effet, nous avions espéré que le Corps législatif genevois se ferait un devoir de porter le débat sur le terrain des grands principes de la solidarité et de la justice. Au lieu de cela, il a trop hâtivement pris une décision négative. En repoussant la collaboration active des femmes dans les affaires publiques, le Grand Conseil nous a profondément déçues.

Aux heures de souffrance et d'anxiété que nous traversons, ne devrait-on pas, plus que jamais, faire appel à toutes les forces vives de la Nation, en accordant les droits politiques aux femmes? Alors que presque tous les pays civilisés l'ont compris, la Suisse nous traite encore en mineurs en nous tenant à l'écart des affaires publiques.

Aux prises avec des difficultés morales et matérielles diverses, nous ne nous laisserons pas décourager, et nous ferons en sorte que cet «ajournement» ne soit point «infini».

Avec l'expression de notre considération distinguée.

Adèle AESCHIMANN — Emilie BARD — Marcelle BARD — A. BONDALAZ — A. BOVET-BABUT — L. BUFFLE-FRIEDERICH — Alice COEYTAUX — E. DECOLONGE — E. DECOSTERD — Hélène DELAPIERRE — Edmée DEONNA — Elsa DUMANTHOZ — E. FATIOMAVILLE — H. GAUTIER-PICTET — Aimée GIDDEY — Dr. Renée GIROD — Emma KAMMACHER — A. LAGIER-WAGNIÈRE — A. MATHIL — Hélène de NIEDERHAUSEN — M. PRINCE-KOÏRE — G. REVERDIN-DE BEAUMONT — A. SCHAEFER — M. SCHAEFER — M. SHERIDJAN-CHARREY — Hélène THÉLIN — Alice VALLETTE — Zélie VILLET. — Inès VOLLENWEIDER — A. WERNER-FLOURNROY — M. WIRTH — Cécile WUARIN.



Association Suisse  
pour le  
Suffrage Féminin

Pour la propagande.

Les deux cartes suffragistes de l'Europe en 1914 et en 1932, publiées dans un précédent numéro, et qui ont été beaucoup remarquées comme un excellent moyen de propagande, ont été tirées à part en feuille volante à distribuer. Prix: 1 fr. 20 le cent. S'adresser à M<sup>lle</sup> Leuch, présidente centrale, 52, avenue de Béthusy, Lausanne.

Nouvelles des Sections.

NEUVILLE. — Après un rapport clair et complet présenté à l'Assemblée générale du 12 juillet par M<sup>lle</sup> E. Wyss, sur l'activité de la Fédération des Femmes bernoises, à laquelle adhère notre Section féminine; après l'intéressant compte-rendu de notre présidente sur l'Assemblée générale de l'A.S.S.F. à Interlaken, nous prêtres l'oreille à un beau récit de M<sup>lle</sup> de Greizer (Berne) sur le voyage des suffragistes suisses au Congrès féministe de Constantine.

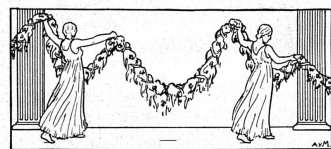
Départ de Marseille, débarquement à Philippeville, où un accueil cordial fait oublier vingt-six heures de pénible traversée, puis attercours jusqu'à Constantine, d'où les voyageurs repartent pour la belle excursion organisée par les congressistes françaises. Moitié en train, moitié en autocar, la caravane suffragiste visite des lieux divers, mais tous pittoresques: Zama, où M<sup>lle</sup> Alquier, la veuve d'un archéologue, dirige de savantes exhumations; Biskra et ses palmiers-dattiers; El-

Kantara et ses lauriers-roses; Touggourt et ses dunes. Le marché de Touggourt, avec ses couleurs vives, ses marchandises bizarres, ses mets hétéroclites, donne une impression nette et vraie des mœurs africaines. Nos suffragistes veulent tout voir, tout savoir, assistent à une noce juive, suivent l'audience du cadî, visitent le harem d'un chef, excursionnent dans des gorges profondes, comme dans le désert avec son sable à perte de vue.

Puis c'est le Congrès de Constantine, dont ce journal a déjà parlé, et qui fut suivi par trois cents personnes environ; même plusieurs notables mahométans y assistèrent, faisant preuve d'un esprit large et cultivé, s'intéressant au sort de la femme musulmane, qu'ils voudraient voir amélioré dans une grande mesure. Malheureusement, de tels Arabes sont une faible minorité.

C'est par l'œuvre médicale qu'on atteint le plus facilement la femme musulmane. Voilà une tâche qui devrait tenter bien des doctores! Les suffragistes françaises ont à cœur le sort de la musulmane et font tout leur possible pour lutter efficacement contre l'ignorance et la servitude qui sont son lot. C'est un travail de longue patience, car on ne peut brusquer des mœurs et des traditions séculaires, mais on devrait cependant faire quelque chose pour les fillettes musulmanes, si tôt livrées à la prostitution, et dont le sort est lamentable. Quand nos voisines de l'Ouest auront obtenu le droit de vote, elles travailleront plus efficacement à l'émancipation de leurs sœurs de la France africaine.

Cette charmante causerie, agrémentée d'excellentes projections lumineuses, fut écoutée avec le plus vif intérêt. Nous en remercions cordialement M<sup>lle</sup> de Greizer. A. G.



## A travers les Sociétés

In Memoriam.

### Mme Antoinette Heller

Nos Sociétés féminines genevoises ont eu le chagrin de voir partir au cours de cet été une de leurs pionnières, dont l'intérêt pour leur activité était resté toujours vivant: M<sup>lle</sup> Antoinette Heller, décédée le mois dernier à un âge très avancé.

M<sup>lle</sup> Heller en effet était une de ces convaincues que les expériences de la vie avaient rendue féministe. Elle fut à ce titre, sauf erreur, un des membres fondateurs de l'Association genevoise pour le Suffrage, voici vingt-cinq ans, dont elle suivit les séances avec zèle, tant que son âge et sa santé le lui permirent; elle fut également une des abonnées de la première heure de notre journal qu'elle soutint de ses encouragements et de son approbation; elle fut aussi membre de l'Union des Femmes à laquelle elle rendit de nombreux services, soit comme membre de son Comité, il y a une vingtaine d'années, soit lors de la création de l'Ouvroir en 1914, auquel elle consacra son temps, ses forces, ses précieuses qualités pratiques, soit enfin comme membre de diverses Commissions financières et administratives, auxquelles elle apporta ses dons d'organisation, d'ordre, et ses expériences de la vie. Excellente maîtresse de maison, très entendue en matière de travail domestique, elle participa notamment à plusieurs campagnes de propagande en faveur de méthodes ménagères nouvelles qui pouvaient faciliter la tâche de nombreuses femmes. Et même lorsqu'elle dut diminuer son activité, elle garda son intérêt pour celles qui lui succédèrent: pendant longtemps on la vit assister aux théâtres mensuels, aux réunions d'Escalade de l'Union des Femmes, jouissant de ces rencontres avec ses anciennes collaboratrices et les encourageant à continuer à défendre les idées qui lui étaient chères.

Notre journal tient à exprimer ici à sa famille au nom de toutes celles de ses lectrices qui ont connu et apprécié M<sup>lle</sup> Heller, l'expression de sa vive sympathie et de ses regrets.

\* \* \*

### Mme Walthard-Bertsch

Toutes celles parmi nous, Romandes, qui ont participé aux réunions de l'Alliance de Sociétés féminines suisses ou d'autres organisations inter-cantonales, se souviennent certainement de Mme Walthard-Bertsch, la vice-présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises, car, ainsi que l'a écrit le *Bund*, «il n'y a pas eu à Berne pendant bien des années de mouvement féministe ou d'organisation féminine à laquelle M<sup>lle</sup> Walthard-Bertsch n'ait participé». Aussi nombreuses sont celles qui pleurent sa mort survenue le 10 juillet dernier.

M<sup>lle</sup> Walthard a été en effet l'une des ouvrières de la première heure de tout le mouvement social féminin, qui s'est si magnifiquement épanoui dans la ville fédérale: Ligue des Femmes abstinentes, Société des «Frauenkonferenzen» qu'elle contribua à fonder avec M<sup>lle</sup> de Mulinen, M<sup>lle</sup> Pieczyńska, M<sup>lle</sup> Fanny Schmid, et dont devait sortir plus tard et l'Alliance de Sociétés

**AVIS IMPORTANT.** — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour le retard de la publication de ce numéro, que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il nous a été impossible de faire paraître après l'interception des vacances à la date du 20 août comme nous l'avions annoncé. Nous espérons que ce retard n'aura dérangé personne, et annonçons dès maintenant la reprise de notre parution régulière tous les quinze jours!

## Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

féminines suisses, et la Fédération bernoise; enseignement ménager, maison de retraite pour domestiques âgées, maison de communes sans alcool etc. etc Elle contribua aussi à la création du vaillant petit journal la *Berna*, qui, sous l'impulsion intelligente de notre collaboratrice, M<sup>lle</sup> Dehrit-Vogel, est devenu depuis peu l'organe officiel de la Fédération des Sociétés féminines bernoises. C'était une figure que l'on rencontrait partout où se créait une activité intéressant les femmes, et c'était aussi de solides qualités de sens pratique et de dévouement, un cœur chaud et maternel, qu'elle mettait au service de ces activités. Nous tenons donc à dire ici aux féministes bernoises toute notre sympathie pour la perte qu'elles viennent de faire.

M. F.

## L'Union suisse des paysannes.

Le 5 juillet écoulé, une assemblée constitutive formée des déléguées des associations cantonales féminines rurales était convoquée à Olten pour la création éventuelle d'une fédération nationale. Les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Schaffhouse Soleure, Grisons et Vaud étaient représentés, alors que d'autres cantons où de semblables associations existent manquaient à l'appel. Après discussion, les statuts élaborés par une Commission d'étude préalablement nommée furent adoptés à l'unanimité et l'Union suisse des paysannes régulièrement constituée. Son but est d'étudier sur le terrain national toutes les questions qui touchent aux intérêts agricoles féminins, d'être entre les différents cantons un centre de ralliement pour des entreprises communes en même temps qu'une source de renseignements professionnels. L'Union est neutre au point de vue confessionnel et politique; son siège est au domicile de la présidente, élue pour deux ans, et immédiatement rééligible. Le secrétariat est entre les mains du Secrétaire des Associations de paysannes bernoises.

Cherchant à étendre son influence en devenant un trait d'union entre toutes les paysannes de tout âge aux fins d'intéresser aux problèmes agricoles la jeune génération qu'il s'agit de retenir à la terre, l'Union suisse des paysannes a appelé à sa présidence M<sup>lle</sup> Schneider-Schneider, directrice de l'école maternelle de Schwandmunsingen (Berne). C'est en communauté d'intérêts que l'Union suisse des paysannes se propose de travailler aux côtés de l'Union suisse des paysannes.

A. GILLABERT-RANDIN.

## A l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Durant ce semestre d'été, les présentations de travaux se sont suivies de très près et nous ne voudrions pas laisser passer sans silence la séance où M<sup>lle</sup> Danne Monay et Violette Jéquier ont publiquement donné les résultats de leurs enquêtes.

M<sup>lle</sup> D. Monay a fait, sous la direction de M<sup>lle</sup> Schreiber-Favre, avocate, et du Dr. M. Veillard, une enquête à Lausanne sur l'exécution des prestations pécuniaires ordonnées par les jugements de divorce. Cette enquête a porté sur les divorces entre époux suisses, prononcés par le Tribunal civil de Lausanne dans l'espace de 10 ans, de 1918 à 1928. M<sup>lle</sup> Monay a consulté les archives du Tribunal civil et adressé un questionnaire aux divorcés qu'elle a pu atteindre. Elle a fait des recherches dans la jurisprudence des tribunaux, s'est enquis du nombre et de l'âge des enfants des époux divorcés, et de la situation financière des uns et des autres. Elle a constaté que les prestations imposées à celui des conjoints qui est condamné, qui consistent presque toujours en une pension allouée à l'autre époux et aux enfants, sont irrégulièrement payées, et qu'il est très difficile d'en obtenir le recouvrement; souvent, par lassitude, par crainte d'avoir à supporter des frais de poursuite sans résultat appréciable, ou à cause de l'insolvabilité du débiteur, ceux qui ont droit à ces prestations, y renoncent. Leur situation si peu satisfaisante que dénote cette enquête amène son auteur à proposer comme remède la création d'un Service Social attaché au tribunal, et chargé de surveiller l'exécution des jugements de divorces en ce qui concerne les prestations pécuniaires.

Le travail de M<sup>lle</sup> Jéquier, intitulé *l'Aide sociale aux nerveux*, a été fait sous la direction du Dr. de Sausure et du Dr. Hammel. Après quelques considérations historiques sur ce qui a été fait à Genève et en France, l'auteur a exposé l'ensemble des mesures sociales (légalisation, établissements, œuvres) prises en Suisse romande en faveur des nerveux. Une seconde partie de son travail décrit l'activité de la garde-malade et de l'assistante sociale. Dans ses conclusions, M<sup>lle</sup> V. Jéquier a présenté d'intéressantes suggestions pour l'avenir.

M<sup>lle</sup> Jane Hoschek  
Abonnée au "MOUVEMENT"  
se recommande  
pour tous travaux  
**FOURRURES  
PARAPLUIES**  
Transformation - Réparations  
Travail soigné  
13, QUAI DES BERGUES... GENEVE  
Téléphone 25419

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE